

Il roule dans une voiture en libre-service

Et si vous vendiez votre voiture pour utiliser un véhicule en libre-service ? C'est ce que fait un Rennais, Alain Cavre. Avantages et inconvénients.

MOINS LIBRE ? « La voiture, c'est la liberté ! » Combien de marchands d'automobiles ont-ils carrossé le client dans le sens du poil avec cet atout ? L'argument faisait déjà rire Michel Audiard : « Ne vous laissez pas acheter par une Porsche ou une Mercedes : la liberté, ça prend le métro. » Depuis quatre ans, le Rennais Alain Cavre, 42 ans, suit ce précepte à la lettre. Ce chercheur au CNRS a vendu sa voiture pour adopter le *car-sharing*, ou l'auto-partagée, un système testé en association et, depuis septembre, proposé à tous par une coopérative : quand il en a besoin, il prend une voiture en libre-service, qu'il ouvre grâce à la carte à puce remise à son inscription. Puis il paie en fin de mois, au temps passé. « Cela m'oblige à anticiper un peu mes déplacements », convient-il. Mais : « Je n'ai pas diminué mes activités pour autant. Je continue à partir de Rennes pour faire de la plongée, deux fois par semaine. Question d'habitude. » Il admet toutefois que ce mode de transport alternatif, très urbain, lui convient d'autant mieux qu'il est célibataire et sans enfant. « Mais dans le cas d'une famille, le *car-sharing* peut permettre de supprimer la deuxième ure du ménage. »

MOINS CHER ? « Si l'aspect financier n'est pas convaincant, les gens ne franchiront jamais le pas », reconnaît Alain. Mais comment calculer ? Sur son site Internet, l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie) propose le cas d'une Renault Clio neuve, essence, qui aurait parcouru 15 000 km dans l'année. Le calcul prend en compte le carburant, l'assurance, l'entretien, la dépréciation du véhicule... Et le résultat a de quoi vous coller les deux pieds sur le



Alain Cavre a vendu sa voiture, il y a quatre ans, pour l'auto-partagée. Il ne ferait marche arrière pour rien au monde.

frein ! 4 387 € par an, soit 365 € par mois ! Groupes... Alain, lui, sourit. Tout en reconnaissant rouler moins, il dépense actuellement 1 600 € par an, soit 133 € par mois.

ÉCOLO ? Depuis qu'il a vendu son auto, Alain enfourche son vélo. Chaque matin, il parcourt 6 km pour aller et revenir de son travail. « J'entretiens ma condition physique. Je n'ai pas de problème de parking... », observe-t-il. Les promoteurs du *car-sharing* sont, eux, plus démonstratifs encore. Les déplace-

ments effectués par une auto-partagée équivalent aux trajets de dix voitures individuelles. À Rennes, onze véhicules sont actuellement disponibles. City Rouf'espère pouvoir en proposer une trentaine d'ici à 2008. À Zurich, en Suisse, ce sont 10 000 utilisateurs qui se partagent 330 voitures...

ET « MA » VOITURE ? « Certains me disent parfois : tout de même, tu n'as pas de voiture ! Je leur réponds : si, j'en ai une aussi. J'en ai même plusieurs ! », ironise « l'auto-

partageur ». Sacrée bagnole ! Objet de convoitise, signe extérieur de richesse, outil de transgression des limites en même temps que des vitesses, voire résidence secondaire pour certains... l'automobile tombe parfois en panne de sens. « J'ai perdu ce lien affectif avec la voiture. Je n'ai plus à m'occuper de l'assurance, des réparations, de faire le plein... L'air de rien, c'est du stress en moins », assure le chercheur.

Pierrick BAUDAIS.